



**BRANCHE PROFESSIONNELLE
LIBRAIRIE**

**PROJET SUR L'EGALITE
PROFESSIONNELLE ET SALARIALE**

Premiers résultats – 20 Mai 2025

BAROMETRE STATISTIQUE DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE

Une large majorité de femmes au sein de la branche librairie

Dans la branche, les femmes représentent 62% des salarié(e)s en 2021.
Une proportion qui a légèrement baissé sur la période 2017-2021, passant de 63% en 2017 à 62% en 2021.

Répartition des salarié(e)s de la branche
par sexe en 2021



Source : DADS 2021

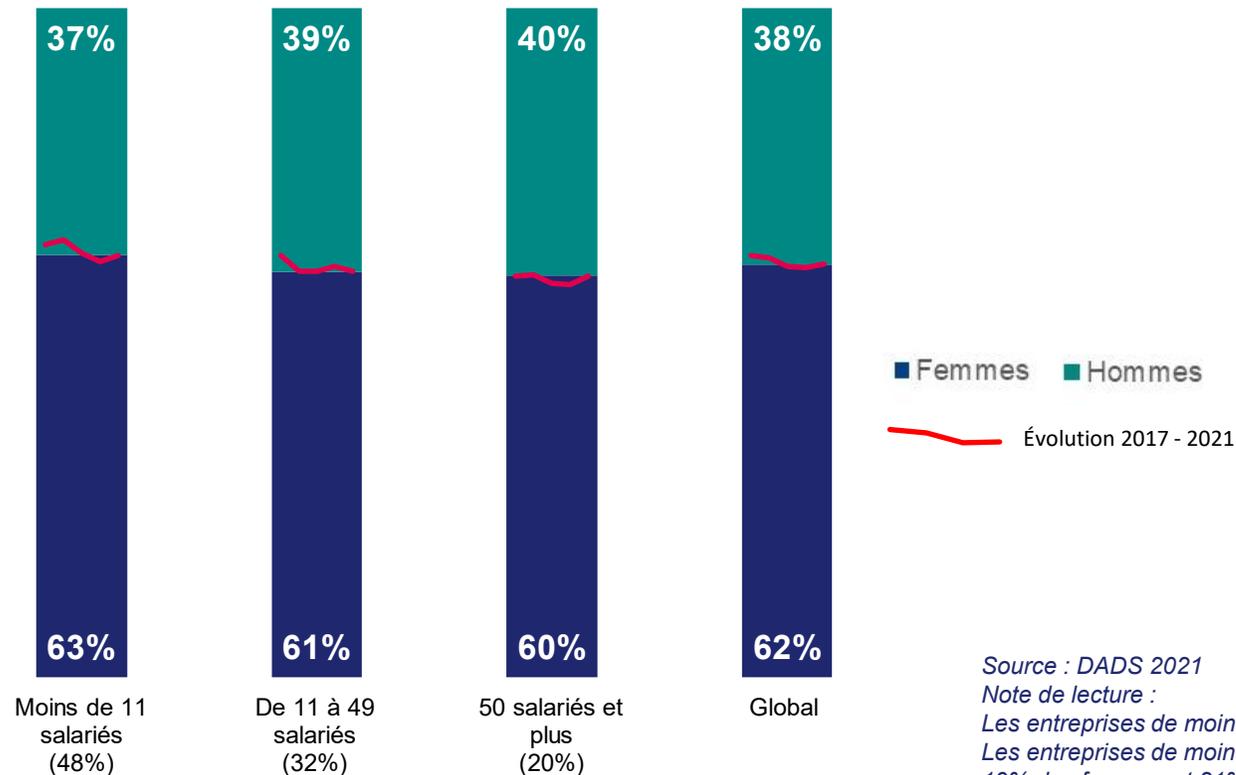
Cette proportion sera détaillée également en fonction de :

- La taille de l'entreprise,
- L'âge des salariés,
- Le type de contrat,
- Le temps de travail,
- La Catégorie Socioprofessionnelle,
- Le métier exercé.

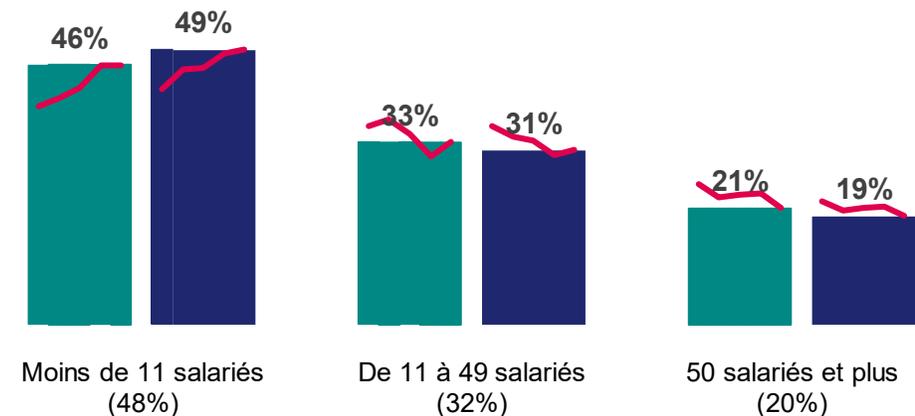
Le cas particulier des entreprises de 50 postes et plus

Au sein de la branche de la librairie, 48% des salarié(e)s travaillent dans des entreprises de moins de 11 postes. Dans les entreprises de moins de 11 postes et entre 11 et 49 postes, les femmes représentent respectivement 63% et 61% des salarié(e)s ; cette proportion est de 60% dans les entreprises de 50 salariés et plus.

Répartition des salarié(e)s de la branche par sexe selon la taille de l'entreprise en 2021



Répartition des salarié(e)s de la branche par taille de l'entreprise employeur selon le sexe en 2021



Source : DADS 2021

Note de lecture :

Les entreprises de moins de 11 salariés emploient 49% des femmes et 46% des hommes de la branche.

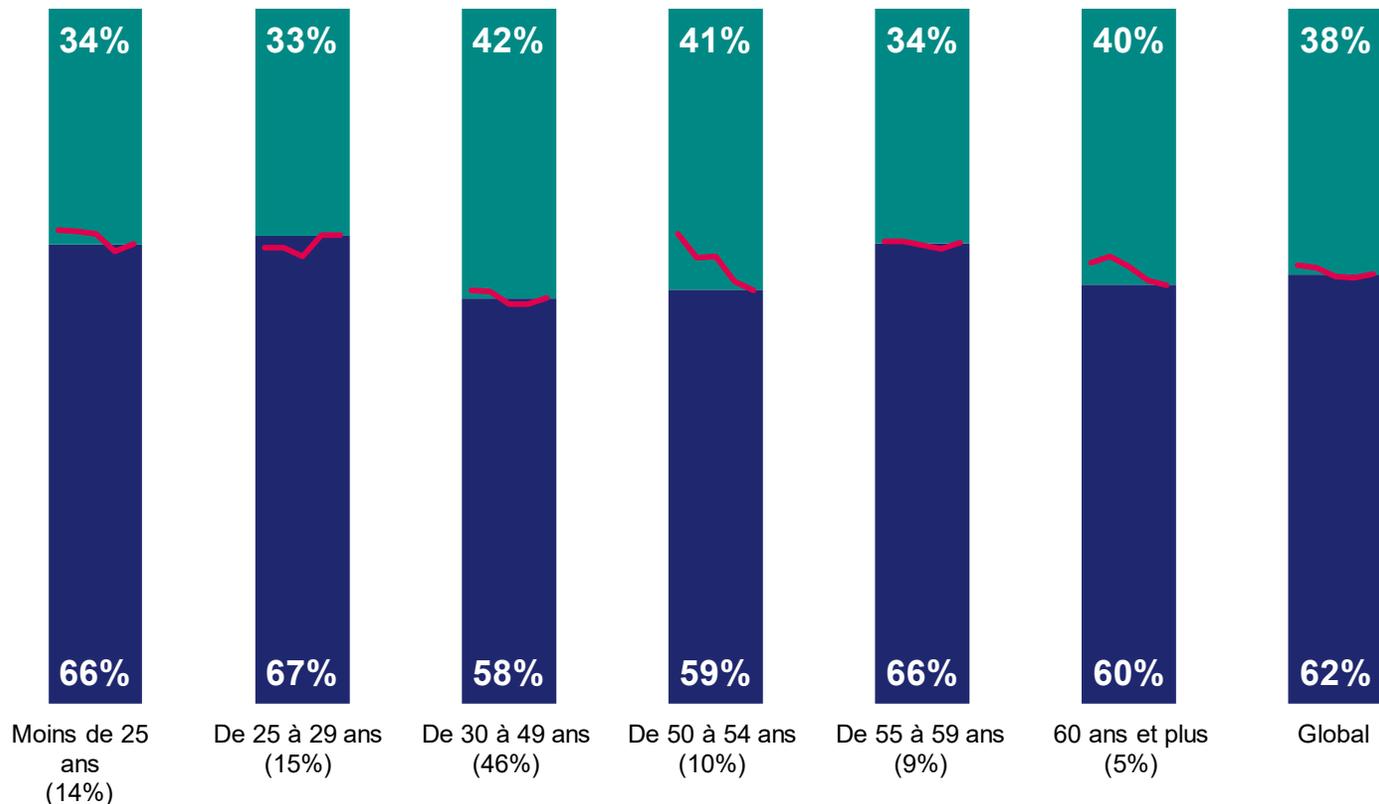
Les entreprises de moins de 11 salariés emploient 48% des salariés de la branche.

19% des femmes et 21% des hommes sont salariés dans des entreprises de 50 salariés et plus.

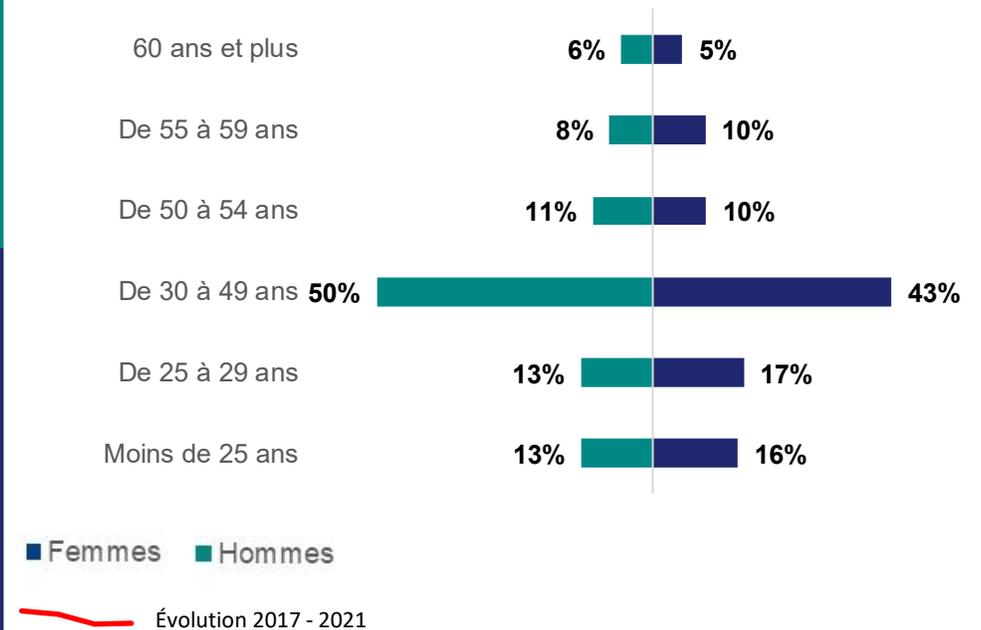
Une présence masculine légèrement plus importante en début et vers la fin de carrière

La part des femmes est plus importante en début de carrière (de 25 à 29 ans) et vers la fin de carrière (de 55 à 59 ans); 66% sur ces deux classes d'âge.

Répartition des salarié(e)s de la branche par sexe et âge en 2021



Pyramide des âges des salarié(e)s de la branche en 2021



Source : DADS 2021

Note de lecture :

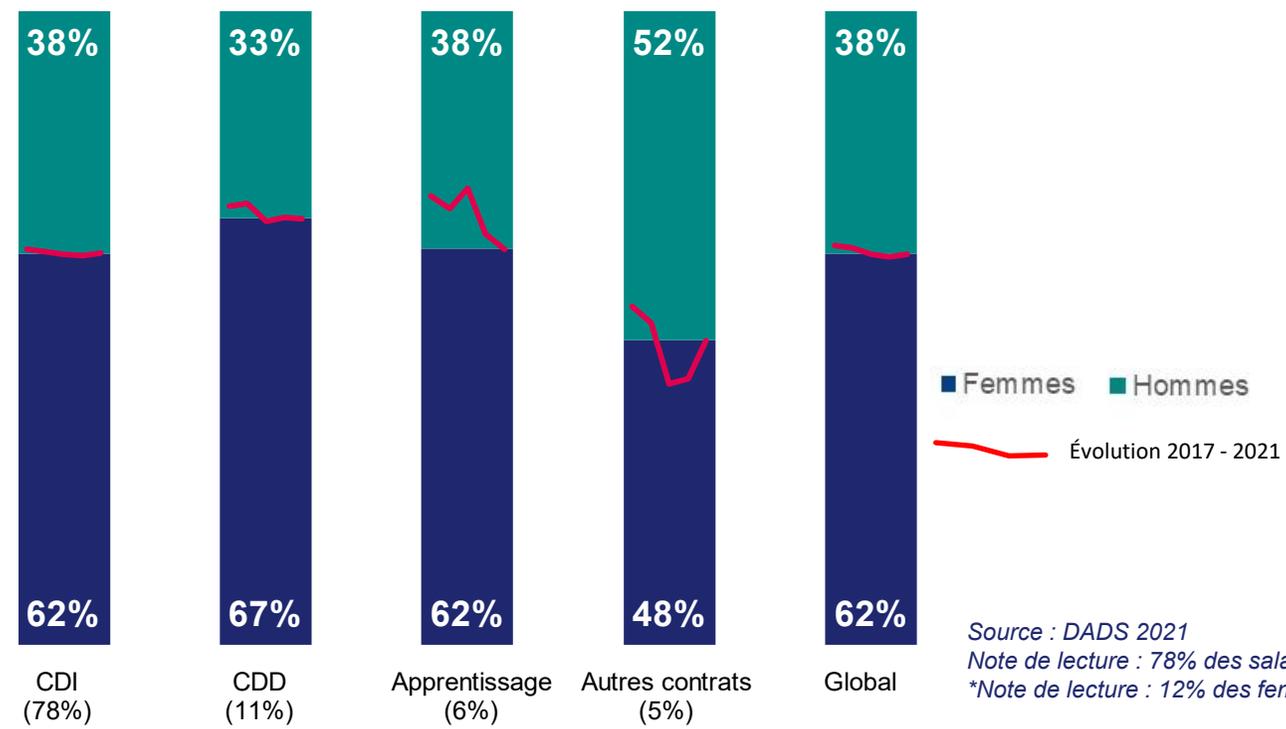
14% des salarié(e)s de la branche ont moins de 25 ans. Parmi eux, 66% sont des femmes; cette part a diminué entre 2017 et 2021.

En 2021, 16% des salarié(e)s femmes de la branche ont moins de 25 ans.

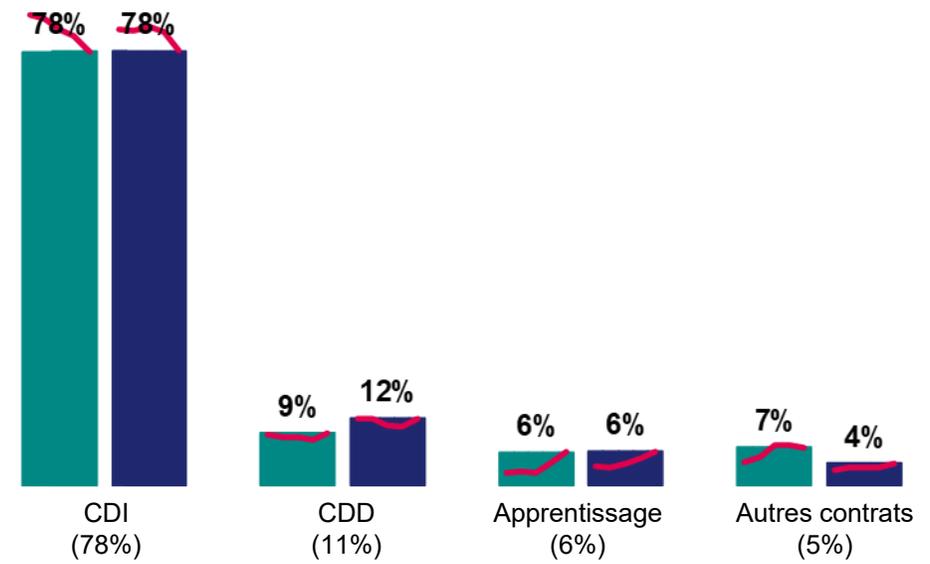
Les femmes sont surreprésentées dans les CDD

En 2021, 78% des femmes de la branche sont en CDI en 2021, soit la même proportion que chez les hommes (graphique de droite). Lorsque l'on regarde la répartition Femmes – Hommes par type de contrat (graphique de gauche), le CDD est la situation dans laquelle les femmes sont encore plus présentes en 2021 avec 67%. Bien que toujours majoritaires, la part des femmes dans les contrats d'apprentissages a connu une forte diminution passant de 71% en 2017 à 62% en 2021.

Répartition des salarié(e)s de la branche par sexe selon le type de contrat de travail en 2021



Répartition des salarié(e)s de la branche par type de contrat de travail selon le sexe en 2021*

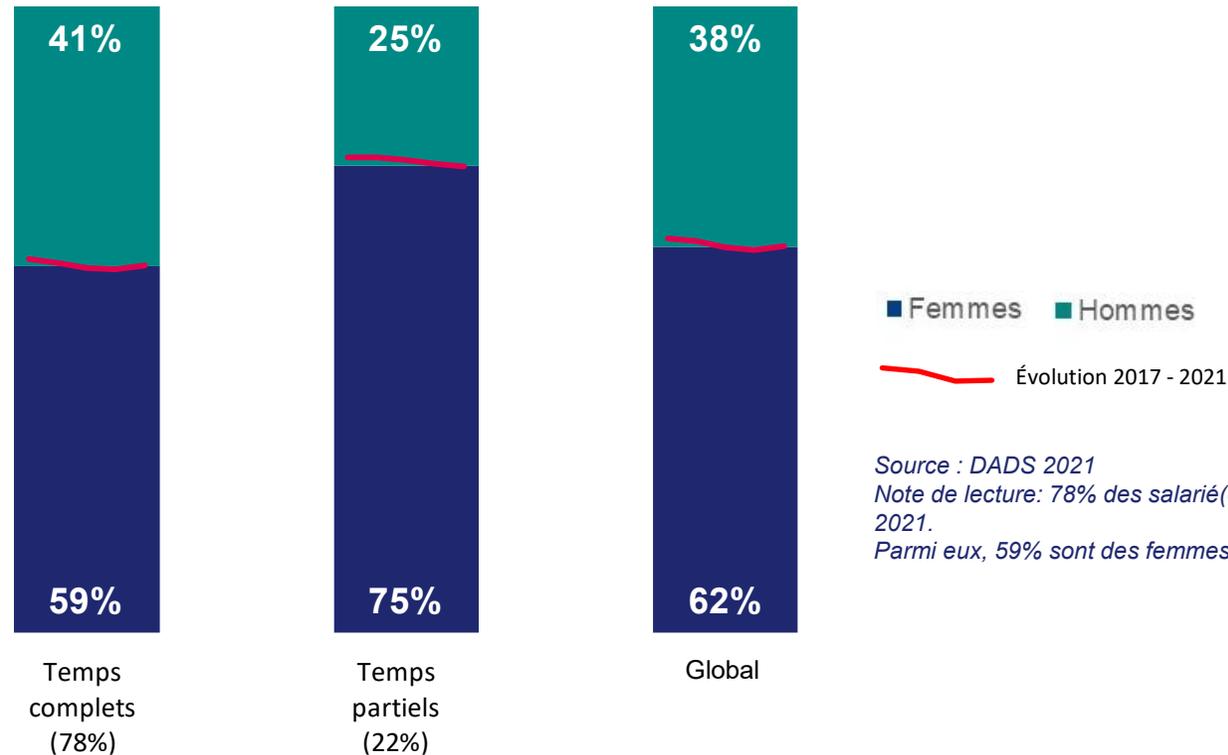


Source : DADS 2021
 Note de lecture : 78% des salarié(e)s de la branche sont en CDI. Parmi eux, 38% sont des hommes et 62% sont des femmes.
 *Note de lecture : 12% des femmes sont en CDD.

Une présence encore plus accrue de femmes parmi les salarié(e)s à temps partiel

75% des employés à temps partiel sont des femmes, tandis qu'elles représentent 59% des salariés à temps plein.

Répartition des salarié(e)s de la branche par sexe selon le temps de travail en 2021



Source : DADS 2021

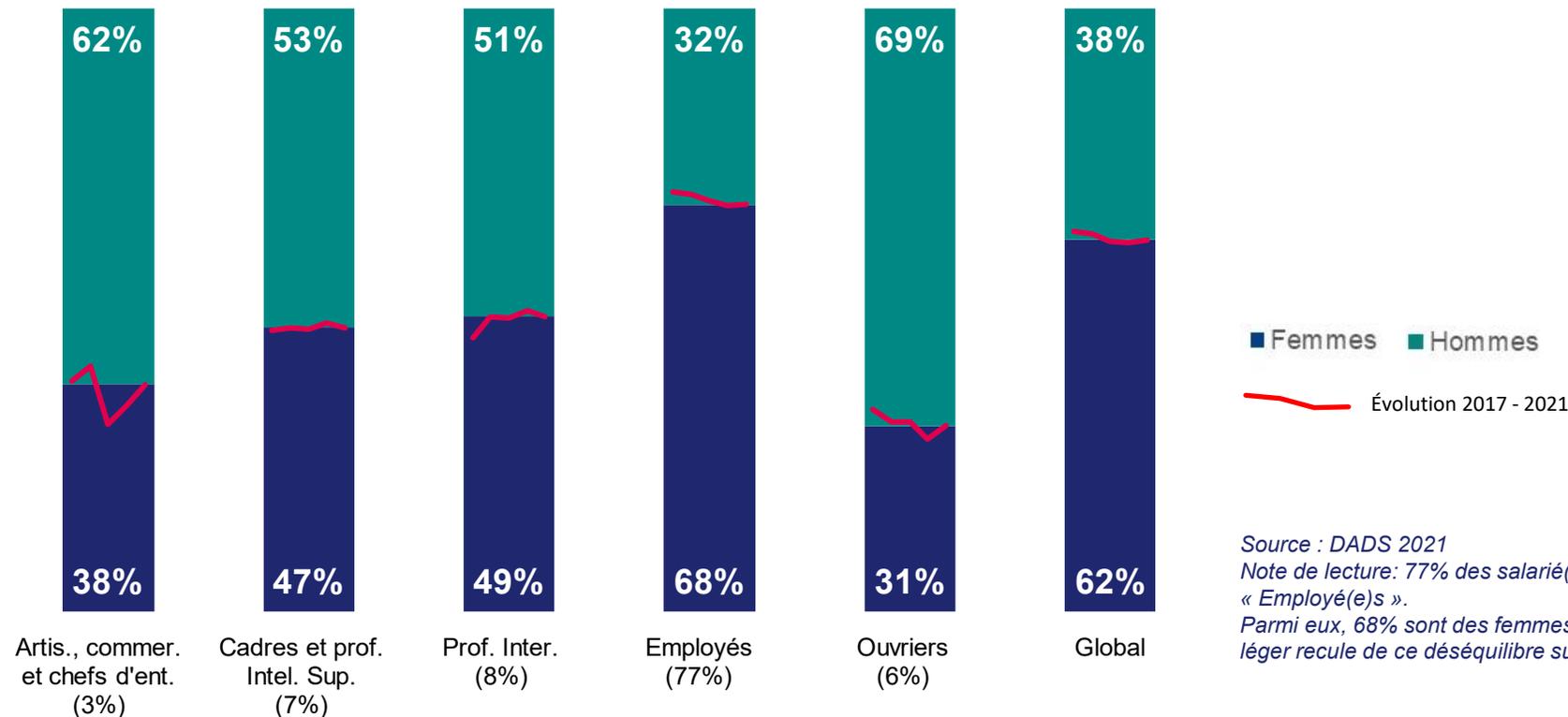
Note de lecture: 78% des salarié(e)s de la branche étaient à temps complet en 2021.

Parmi eux, 59% sont des femmes.

Des équilibres hommes - femmes différents selon la Catégorie Socio-Professionnelle

En 2021, 77% des salarié(e)s de la branche ont pour CSP « Employés », les femmes représentent 68% de cette catégorie. Si elles sont majoritaires dans la CSP « Employé », les femmes représentent moins d'un salarié sur deux dans les CSP « Cadres » (47% des femmes) et « Profession intermédiaires » (49% de femmes).

Répartition des salarié(e)s de la branche par sexe selon la Catégorie Socio-Professionnelle en 2021



Source : DADS 2021

Note de lecture: 77% des salarié(e)s de la branche en 2021 ont pour PCS, « Employé(e)s ».

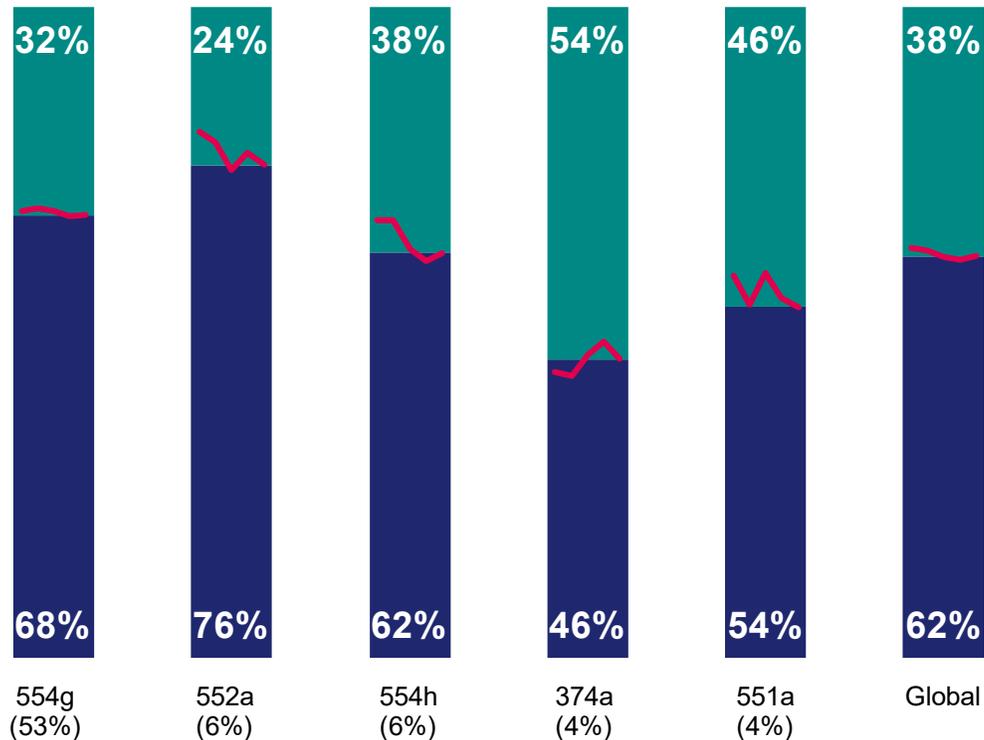
Parmi eux, 68% sont des femmes et 32% sont des hommes, on observe un léger recule de ce déséquilibre sur la période 2017-2021.

De fortes disparités selon le métier exercé

– Zoom sur les 4 principaux métiers en 2021

En 2021, 53% des salarié(e)s de la branche exercent le métier de « Vendeurs de biens culturels », dans ce métier les femmes sont majoritaires et comptent pour 68% des effectifs. A l'inverse dans le métier de « Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail » les hommes sont majoritaires et représentent 54% des effectifs.

Répartition des salarié(e)s de la branche par sexe selon le métier exercé* en 2021



554g - Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
552a - Caissiers de magasin
554h - Vendeurs de tabac, presse et articles divers
374a - Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
551a - Employés de libre service du commerce et magasiniers

■ Femmes ■ Hommes

— Évolution 2017 - 2021

Source : DADS 2021

Note de lecture: 53% des salarié(e)s de la branche en 2021 ont pour métier « Vendeurs de biens culturels ».

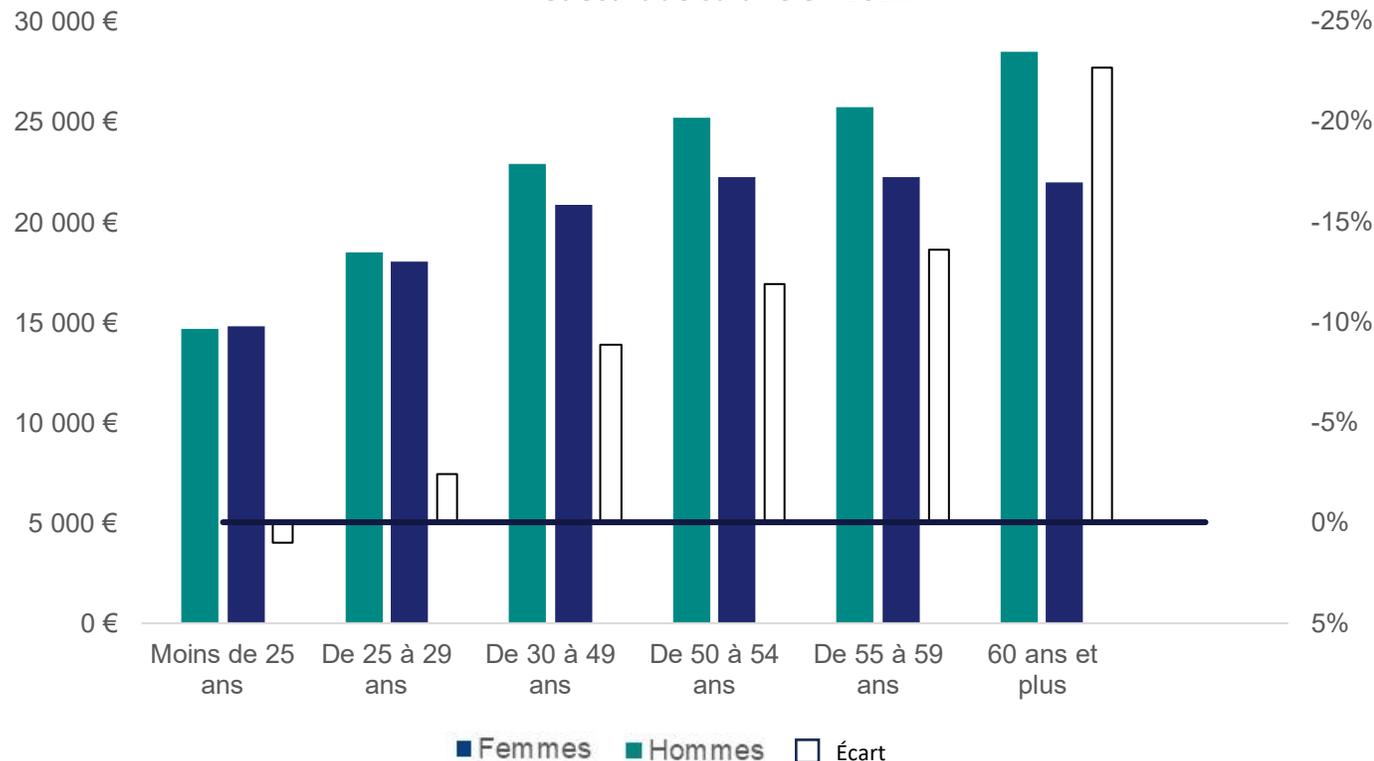
Parmi eux, 68% sont des femmes et 32% sont des hommes, ces proportions sont stables sur la période 2017-2021.

* Les statistiques présentent les résultats selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), dont l'Insee est responsable.

De fortes disparités sur les salaires annuels nets moyens en équivalent temps plein (ETP) selon le sexe et l'âge.

En 2021, dans la branche de la librairie, l'écart moyen de rémunération nette en ETP est de 11 % en faveur des hommes. Les écarts de rémunération varient fortement en fonction de la tranche d'âge. En effet, chez les moins de 25 ans, les femmes ont un salaire supérieur en moyenne de 1 % à celui des hommes, tandis que chez les plus de 60 ans, le salaire net moyen en ETP des hommes est en moyenne supérieur de 23 % à celui des femmes.

Salaire moyen net annuel par sexe selon l'âge et écart de salaire en 2021



-25%

-20%

-15%

-10%

-5%

0%

5%

Zoom sur la tranche d'âge 30 – 49 ans, qui concentre la plus grande part de salariés de la branche (46%)

Sur la période 2017-2021 l'écart de rémunération de 9% entre femmes et hommes dans cette tranche d'âge n'a pas évolué.

Écarts de rémunération net annuel en ETP entre les femmes et les hommes sur l'ensemble des salariés de la branche en 2021

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Écart de salaire	-12%	-13%	-11%	-10%	-11%

Source : DADS 2021

Note de lecture: En 2021, le salaire moyen net annuel en ETP des femmes de la branche était inférieur de 11% au salaire moyen des hommes.

Source : DADS 2021

Note de lecture: En 2021, les salariées femmes de la branche, âgées de moins de 25 ans avaient un salaire net annuel moyen de 14.797€. Celui des hommes était en moyenne de 14.654€.

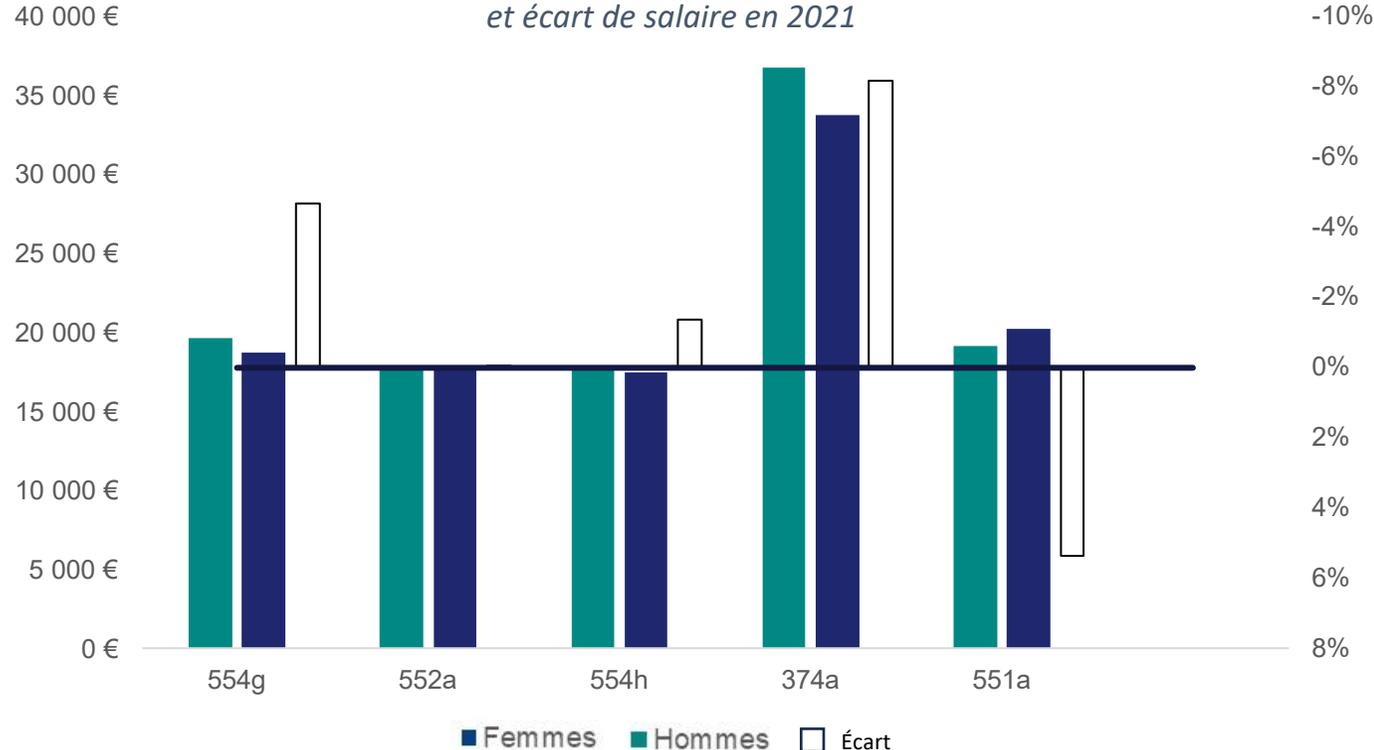
L'écart de salaire était alors de 1%, favorable aux femmes.

Un salaire annuel net moyen en Équivalent Temps Plein (ETP) qui montre de écarts de salaire qui diffèrent selon le sexe et métier exercé

L'écart de salaire entre les femmes et les hommes dans la branche en 2021 varie selon le métier exercé.

Dans le métier de « Vendeurs de biens culturels » (le plus exercé dans la branche avec 53 % des salariés), les hommes gagnent en moyenne 5% de plus que les femmes. À l'inverse, dans le métier moins répandu d'« Employés de libre service du commerce et magasiniers » (4 % des salarié(e)s), le salaire des femmes est en moyenne supérieur de 5 % à celui des hommes.

Salaire moyen net annuel par sexe
selon le métier exercé*
et écart de salaire en 2021



554g - Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
552a - Caissiers de magasin
554h - Vendeurs de tabac, presse et articles divers
374a - Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
551a - Employés de libre service du commerce et magasiniers

Source : DADS 2021

Note de lecture: En 2021, les salariées femmes de la branche, exerçant le métier de « Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail » avaient un salaire net annuel moyen en ETP de 33.748€. Celui des hommes était lui en moyenne de 36.749€. L'écart de salaire était alors de -8%, favorable aux hommes.

* Les statistiques présentent les résultats selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), dont l'Insee est responsable.

www.opcoep.fr